

*La Maison-Dieu*, 174, 1988, 131-135

Henri DENIS

## CONTRE-POINT

**Q**UAND on fait la théologie de l'acte de foi ou quand on expose les rapports théoriques entre la foi et l'appartenance à l'Église, on éprouve une sorte de satisfaction intellectuelle et spirituelle, tout à fait légitime d'ailleurs. Mais, lorsque l'on se retrouve « sur le terrain », le sentiment qui domine est celui du décalage entre ce discours et sa vérification, quasi impossible. Nous ne parlons pas ici des sacrements célébrés à l'intérieur de la communauté croyante, ceux que l'on appelle les « sacrements d'entretien ». Nous pensons aux deux sacrements du « seuil », le baptême et le mariage. On sait que la célébration de ces sacrements, ainsi que les célébrations en catéchèse (enfants et parents), constituent la surface de contact la plus importante, et de loin, avec le peuple des non-pratiquants, mal-croyants ou même incroyants plus ou moins déclarés.

Cela dit, je voudrais poser trois questions, à propos de ce décalage ou plutôt à propos de la difficulté de vérifier le lien entre sacrement et participation à la vie de l'Église.

### **Sacrement et fréquentation des assemblées d'Église**

Si l'on considère le cas du baptême des petits enfants en France, on peut penser que notre Église « avalise » pratiquement le fait suivant : sur la totalité des enfants baptisés, 80 % (pour ne pas dire plus) sont les enfants de parents qui n'ont pas ou peu le souci ou le pouvoir de les faire catéchiser. En conséquence, on peut dire que la situation est la suivante : *il est admis que l'on peut devenir chrétien par le baptême, en n'ayant aucun rendez-vous régulier avec l'Église et ses assemblées*. Il n'est pas rare désormais que nous ayons à marier, sacramentellement s'entend, des hommes et des femmes qui ont été baptisés et n'ont reçu aucune catéchèse.

La question que nous posons est celle-ci : cette situation est-elle tolérable ? N'est-elle pas en contradiction avec les déclarations officielles les plus formelles, affirmant que l'on n'a pas le droit de baptiser des enfants, dont on n'aurait pas l'assurance morale qu'ils seraient catéchisés ? (cf. la note romaine de la Congrégation de la foi, en 1980). Peut-on encore dire que l'enfant est baptisé dans la foi de l'Église, alors que l'on sait que, selon une grande probabilité il n'y aura pas d'Église pour faire vivre ce baptême ? On serait tenté de poser encore la question suivante : alors que notre Église est officiellement si stricte et parfois si rigide sur les questions d'ordre moral, pourquoi est-elle curieusement aussi laxiste quand il s'agit de la foi baptismale qui ne saurait être vécue sans Église ?

### **Sacrement et foi proprement chrétienne**

La seconde question qui nous préoccupe est celle qui a été évoquée par J.-Y. Hameline. Comme il l'a rappelé, il est hautement souhaitable que la foi chrétienne, signifiée dans les sacrements, n'oublie pas et surtout ne méprise pas la foi simplement humaine, ce que nous avons appelé

la « foi commune ». Cette foi rejoint ce qu'il y a de plus profond en l'homme : la confiance en la vie, le sens de la dignité humaine, l'appel au secours au cœur de la détresse... Il serait grave de mépriser cette réalité qui permet au sacrement d'être enraciné dans l'anthropologie. Cependant, tout le problème est de savoir où et comment doit s'opérer ce lien ou cette symbiose entre foi commune et foi proprement chrétienne. Deux réponses sont possibles :

— La première consisterait à dire que les célébrations chrétiennes *non sacramentelles* sont précisément là pour assumer tout ce « religieux » enfoui dans le cœur humain et les traditions millénaires. Nous pensons, par exemple, aux funérailles, un des moments essentiels où l'on assume le destin de l'homme mortel... On pourrait penser aux pèlerinages, ou encore à de nouveaux espaces d'Église dans lesquels cette foi humaine pourrait trouver à se dire et à se traduire en gestes ou en actions concertées. A cet égard, on peut regretter que les célébrations populaires (avec sacramentaux) aient, en partie, disparu. Elles n'étaient peut-être plus possibles en dehors d'une chrétienté.

— L'autre réponse la plus fréquente et la plus pratiquée est bien connue : c'est dans les *sacrements du seuil* (baptême, mariage) que la foi humaine commune est reprise. Par les sacrements, le christianisme assume les rites de passage, en espérant les christianiser. Mais alors le risque n'est-il pas grand ? Au lieu que, dans la dynamique normale, la foi commune s'épanouisse en foi chrétienne, il arrive que, dans les sacrements que nous donnons, c'est la foi chrétienne qui se replie sur la foi commune, religieuse, parfois païenne. Nous faisons de très bonnes célébrations (sympathiques, religieuses, recueillies), mais on reste dans *l'implicite chrétien*. Sous couvert de christianisme nous célébrons de notre mieux la religiosité et la transcendance non chrétiennes. Que l'on excuse l'expression ! mais n'y a-t-il pas un risque de voir nos sacrements « dé-christianiser » le christianisme. A cet égard, le baptême généralisé des petits enfants — devenu une norme, alors qu'il est théologi-

quement une exception — donne à penser que la gratuité du don de Dieu est plus grande lorsque le sujet qui reçoit ne fait rien, ne participe pas ! Et pourtant, il suffit de se rappeler la pratique du baptême antique pour comprendre que la participation du sujet n'entame en rien la gratuité de Dieu mais qu'elle est au contraire requise. C'est la loi même de l'Alliance judéo-chrétienne. On peut alors se demander si la pratique généralisée du baptême de bébés n'a pas créé une dérive vers ce *Dieu qui agit sans l'homme*, vers un Dieu cosmique, antérieur à la révélation judéo-chrétienne. La question est la suivante : comment faire en sorte que la foi proprement chrétienne soit honorée dans nos sacrements, sans pour autant nier son enracinement dans la foi humaine que le sacrement a pour tâche d'assumer et de purifier ?

### Sacrement et Églises particulières

On dit et on répète, à juste titre, que tout enfant est baptisé dans la *foi de l'Église*. Certes, il s'agit bien de l'Église dans son mystère. On ne saurait le négliger. Mais qu'est-ce qu'une Église-mystère qui ne se donne pas corps dans une Église particulière ? Comment être baptisé dans la foi de l'Église sans être baptisé dans la foi *d'une* Église ? Comment donc vivre sérieusement le baptême sans redonner consistance à l'Église particulière dans laquelle on est baptisé ? Et comment y aurait-il des Églises particulières si leur singularité n'est pas reconnue ? Le débat actuel et permanent, depuis Vatican II, sur les conférences épiscopales est un aspect de ce problème. Il paraît donc nécessaire que les Églises particulières aient le champ libre devant elles, ainsi que la diversité des communautés en leur sein, pour inculturer le christianisme dans l'humanité qui est la leur.

Il faut, semble-t-il, pour cela que les responsables de ces Églises puissent faire des déclarations *publiques* précises, sans lesquelles le peuple ne saura jamais ce que fait, ce que propose cette Église, dans le respect des hommes et de leurs traditions. Comment les gens deman-

deraient-ils, par exemple, autre chose que le baptême tant qu'on ne leur a pas dit qu'ils peuvent ou même doivent en conscience demander autre chose qu'on leur offre ? Comment sauraient-ils que le baptême est essentiellement l'acte qui fait, par le don du Christ mort et ressuscité, des disciples de l'Évangile, s'ils pensent encore que Dieu punit les enfants morts sans baptême ou s'ils ignorent que le Dieu de Jésus-Christ aime *tous* les non-baptisés ? Comment aimeraient-ils retrouver une Église et contribuer à la faire naître s'ils ignorent qu'il y a autre chose que la messe du dimanche pour se retrouver entre chrétiens ou entre personnes intéressées par l'Évangile ? ... Il est impossible que cela — qui est la responsabilité de tout le Peuple de Dieu — soit laissé aux seuls prêtres ou aux seules « équipes baptêmes ». Il y faut un éclairage officiel diffusé par les *médias* et qui concerne le peuple d'une Église déterminée. Que serait devenue l'œuvre très audacieuse du catéchuménat antique si elle n'avait pas été voulue, défendue et présidée par des évêques comme Cyrille de Jérusalem, dont les catéchèses nous nourrissent encore aujourd'hui ? Que l'on ne voie ici rien d'autre qu'un appel respectueux et confiant : c'est la vérité des sacrements liée à la vérité de l'homme, la fidélité à l'Évangile, la persévérance des croyants, et le sens missionnaire qui sont en jeu.

Henri DENIS